

Image not found or type unknown



17ans, déménager autre ville?

Par **maty4675**, le **25/11/2008** à **00:36**

bonjour,rrnrje suis étudiante a cahors en terminale eco et social; or je parts sur toulouse d'ici 15 jours ou je continu cette classe (je parts en cours d'année).rrnrn'ayant que 17 ans je voudrais savoir si pour le logement et l'inscription au lycée ma mère doit fournir un justificatif de domicile la concernant;(ce qui est possible), ou puis'je fournir ce même justificatif simplement a mon nom?rrnrnla question essentielle est de savoir si une mineure peut légalement se loger dans une ville différente que celle de ses parents ?rn(ce qui serait mieux notement pour obtenir des aides)rrnrnmerci de votre aiderncordialement.